

# La recherche et développement sociale : apparition, contours et principes

## Social research and development: appearance, outlines and principles

Marie Ferru, Jade Omer, Meri Réale

-Version provisoire-

### Résumé

Face aux problématiques sociétales actuelles (inégalités, fractures territoriales, réchauffement climatique, etc.), décuplées et rendues plus visibles en période de crise, de nouvelles réponses doivent être trouvées : des innovations à la hauteur de ces défis doivent être développées. La complexité et la transversalité de ces défis impliquent de penser des innovations combinées (politiques, organisationnelles, technologiques, etc.) nécessairement portées par des acteurs hétérogènes dans des échelles d'actions territoriales et nationales pour la résolution d'enjeux sociétaux. C'est ce que nous pouvons qualifier d'innovation sociale et plus particulièrement d'innovation sociale de rupture (ISR) (Douchet, 2019) afin de mettre l'accent sur son caractère particulièrement transformatif.

Permettre la production et l'accélération des ISR, innovations rencontrant des freins et limites spécifiques, devient un enjeu majeur, auquel nous nous attacherons en nous interrogeant sur la construction d'une démarche de Recherche et Développement (R&D) sociale. Depuis la fin des années 2010, un nombre croissant d'acteurs (académiques, socio-économiques et politiques) mobilisent ce concept en France et à l'international. La diversité de ces approches rend compte du caractère peu stabilisé du concept. Nous interrogeons ainsi l'hypothèse selon laquelle il n'existe pas actuellement de démarche de R&D spécifique à l'ISR et opérationnalisable. Pour pallier ce manque, nous proposons ici des éléments de définition et une grille conceptuelle spécifique de la R&D sociale. Ce travail s'appuie sur une méthodologie qualitative itérative permettant de comprendre finement les contours de la R&D sociale. La combinaison d'une revue de la littérature associée à la réalisation d'une cinquantaine d'entretiens avec différentes parties prenantes, ainsi qu'une analyse du programme de recherche sur l'innovation sociale et la R&D sociale amorcé en 2014 par un acteur socio-économique majeur de ce champ de recherche, a permis de présenter des premiers éléments de réflexion.

**Mots clés :** recherche et développement sociale, grille conceptuelle, innovation sociale, méthodologie qualitative

## 1. Introduction

Comme le rappelait Emmanuel Macron lors de sa présentation du plan « France 2030 » en octobre dernier, « la recherche et l'innovation sont essentielles pour faire face aux grands défis actuels (vieillesse de la population, changement climatique, effondrement de la biodiversité, fracture numérique, augmentation des inégalités, etc.) ». Pour cela, rapprocher les mondes de la science de l'industrie - et plus généralement du monde socio-économique - apparaît comme une priorité des politiques publiques (eg : Crédit Impôt Recherche, instituts Carnot, SATT, etc.). Dans ce contexte, la Recherche et Développement (R&D) est considérée comme un des moyens essentiels de favoriser l'innovation (Klomp and Van Leeuwen, 2001; Mairesse, Mohnen and Kremp, 2005; Griffith *et al.*, 2006) en permettant « *d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications* ». Cette définition issue du manuel Frascati fait référence. Elle renvoie au développement d'innovations de natures très différentes - comme en témoigne l'utilisation du terme « homme, culture, société » - bien qu'actuellement les activités de R&D soient majoritairement orientées vers le développement de nouvelles technologies en s'appuyant sur les sciences « dures ».

La persistance des enjeux économiques (déindustrialisation, inégalités économiques, fractures territoriales, etc.) et la prégnance des enjeux sociétaux (énergie, environnement, logement, alimentation, mobilité, etc.) laissent entrevoir les limites du progrès technologique comme réponse aux situations de crise. C'est dans ce contexte que la notion d'innovation sociale a fait son apparition aussi bien dans les travaux académiques que dans les politiques publiques. La complexité et la transversalité de ces défis impliquent de penser des innovations combinées (politiques, organisationnelles, technologiques, etc.) nécessairement portées par des acteurs hétérogènes dans des échelles d'actions territoriales et nationales pour la résolution d'enjeux sociétaux. C'est ce que nous pouvons qualifier d'innovation sociale et plus particulièrement d'innovation sociale de rupture (ISR) (Douchet, 2019) afin de mettre l'accent sur son caractère particulièrement transformatif. Sous le terme « innovation sociale de rupture », il y a l'idée de venir croiser plusieurs types d'innovation (innovation de service, d'organisation, de financement, innovation réglementaire, changements culturels ou cognitifs, innovation politique, etc.). Elles s'incarnent au travers d'un changement de cadres institutionnels, réglementaires et cognitifs. La combinaison des innovations qu'elle induit (en termes de nouveaux services, produits ou technologies, modèles économiques et organisationnels, normes ou politiques publiques) fonde une rupture avec l'existant quand bien même elle se fonde dans un processus de transformation des pratiques sociales durant une période plus ou moins longue. De manière plus précise, cinq éléments la fonde. Le changement de paradigme constitue un élément important des démarches en ce qu'il consacre une modification dans la manière de se représenter la réalité, de penser, et donc dans la façon d'agir (1). Un cadre d'interactions entre des acteurs nécessairement hétérogènes, en termes de statuts, de compétences, d'intérêts ou de visions : ce besoin de diversité est lié à une capacité d'action multiple qui invite à infuser dans différentes strates des organisations et de la société. Elle invite, par les interdépendances qu'elle induit entre une pluralité d'acteurs publics, privés, marchands ou issus de la société civile, à l'émergence de cadres de coopérations (2). Le périmètre d'intervention de cette communauté favorise le croisement et la combinaison d'innovations de nature différente, relevant par exemple de service, de produit, de politique publique, de modèle économique, ou encore de représentations sociales et culturelles (3). Ces innovations agissant à des niveaux et échelles différents et raisonnant entre elles, il est essentiel d'articuler expérimentations territorialement situées et évolutions des cadres au niveau national (4). Pour finir, c'est différents éléments

doivent permettre de répondre de manière pertinente et plus satisfaisante que ce qui se fait déjà à une problématique sociétale (5). En s'appuyant sur ces éléments, nous faisons l'hypothèse que la R&D sociale doit prendre en compte l'ensemble de ces critères pour faciliter l'ISR. Permettre la production et l'accélération des ISR devient un enjeu majeur. Ce n'est pourtant que depuis quelques années, que les discours, activités socio-économiques, et programmes politiques, font référence à une R&D autre que technologique. Dans le monde de l'ESS essentiellement, on voit apparaître, en continuité du développement des concepts d'innovation sociale et d'entrepreneuriat social, celui de « R&D sociale ». En effet, alors qu'une littérature conséquente s'est développée ces dernières années autour de la définition de l'innovation sociale (Richez-Battesti, Petrella et Vallade, 2012; Besançon, Chochoy et Guyon, 2013; Douchet, 2019) et de l'entrepreneuriat social (Battilana et Lee, 2014; Boutillier et Uzunidis, 2015; Chabaud et Slitine, 2021), très peu de travaux à notre connaissance se sont développés jusqu'alors sur la R&D sociale dans le contexte français. On observe quelques travaux académiques précurseurs à l'international (Goulet-Langlois, Nichols et Pearman, 2021); en France, il apparaît tout récemment et seulement dans le discours d'acteurs du monde socio-économique. En effet, une analyse bibliométrique révèle de manière générale la très faible occurrence du terme « R&D sociale » (traduit en anglais par « social R&D ») et un intérêt relativement plus affirmé par les auteurs et revues anglo-saxons<sup>1</sup>.

Malgré la présence d'une littérature plus prolifique dans le milieu anglo-saxon, le concept de R&D sociale reste peu théorisé et peu central dans les débats et préoccupations du secteur politique, socio-économique et académique international. Pour pallier ces manques, nous proposons à l'appui des connaissances existantes sur la R&D sociale et technologique, proposer des éléments de définition spécifique et une grille conceptuelle permettant de répertorier les différentes dimensions présentes dans une approche de R&D sociale visant l'ISR.

Pour ce faire, en revenant sur l'apparition du concept à l'international et en France, ainsi que les fondements de la R&D technologique, nous cherchons à savoir ce que recouvre la R&D sociale, en quoi elle se différencie de la R&D technologique et comment elle peut lever les verrous du développement de projets d'innovation sociale. Cette revue de littérature sera confrontée à des données qualitatives provenant d'entretiens semi directifs et de l'analyse d'un programme de recherche sur l'innovation et la R&D sociale afin de proposer une grille de caractérisation de la R&D sociale opérationnalisable.

Nous reviendrons donc dans une première section sur la méthodologie mobilisée dans ce travail avant le présenter les différents matériaux mobilisées (revue de littérature et données qualitatives) et les résultats qui en découlent.

## 2. Une méthodologie qualitative pour une compréhension fine de la recherche et développement sociale

Les premiers éléments de réflexion proposé ici sont issus de différentes sources d'informations complémentaires collectées depuis plus de deux ans. Ils s'appuient sur une méthode qualitative, développée selon une logique itérative, permettant une compréhension fine de la R&D sociale. Une revue de la littérature grise et académique, à l'international et en France de la R&D et de la R&D sociale a permis de comprendre le contexte d'apparition et l'appréhension actuelle de

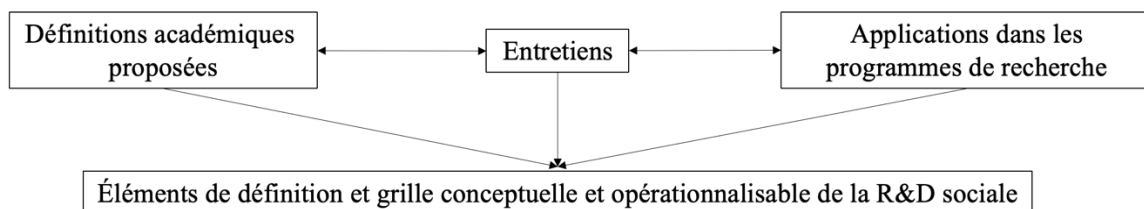
---

<sup>1</sup> 34 articles intègrent dans le titre ou dans les mots clés le terme « social research and development » selon les données du Web of Sciences (WoS) contre 3840 pour Google scholar et 9 mobilisent le terme « social R&D » selon le WoS contre 527 selon google scholar. Les mêmes termes en français permettent d'identifier un nombre encore plus faible d'article 9 pour google scholar et 0 pour le WoS.

la R&D sociale. En parallèle, une cinquantaine d'entretiens semi-directifs ont été menés auprès de différents acteurs dans un souci de complémentarité. Des entretiens semi-directifs (26) ont été réalisés auprès de porteurs de projets d'innovation sociale, à la fois des projets émergents, en cours de développement et matures pour comparer la présence ou la volonté récurrente de travailler sur certains éléments en fonction du degré de maturité de ces derniers. Il nous a également paru central de diversifier les thématiques portées par les projets étudiés, les acteurs parties prenantes, le territoire d'expérimentation, etc. (voir tableau X récapitulatif des projets étudiés). De plus, des entretiens semi-directifs (14) avec des chercheurs académiques intéressés par les sujets de la R&D et de l'innovation sociale ont été réalisés pour appréhender la vision et les différenciations perçues entre la R&D sociale et d'autres méthodologies de création de connaissances nouvelles (e.g : recherche action, recherche intervention, recherche fondamentale, etc.). En parallèle, des entretiens semi-directifs (8) ont également été conduits avec des organisations privées revendiquant la réalisation d'une démarche de R&D sociale pour identifier leurs appréhensions et leurs pratiques de ce processus. Pour finir et dans un souci d'objectivation de la différenciation entre la R&D à finalité technologique et la R&D à finalité sociale ou sociétale, des entretiens semi-directifs (3) ont été réalisés avec des acteurs engagés dans des démarche de R&D technologique. C'est bien une analyse critique du discours des acteurs qui a permis de capter des éléments spécifiques imperceptibles en mobilisant une approche quantitative. Dans chaque entretien avec les acteurs, ont systématiquement été mentionnés 1) la dimension recherche ; 2) la dimension application ; 3) le lien avec la Société ; 4) la place des acteurs ; 5) les innovations projetées.

L'analyse de la littérature et des entretiens réalisés est complétée par une étude approfondie du programme de recherche sur l'innovation et la R&D sociale amorcé en 2014 par la Scop Ellyx, une organisation créée en 2014 qui accompagne une pluralité d'acteurs (privés, publics) souhaitant développer des projets d'innovation sociale ou mettre en place des approches de R&D sociale. Le choix a été réalisé de s'intéresser à ce programme de recherche, ce dernier étant le seul à notre connaissance réalisé sur les thématiques de l'innovation et de la R&D sociale de manière concomitante. De plus, la qualité des éléments récoltés et travaillés et la facilité d'accès à ce dernier a également motivé notre choix. Les résultats de ce programme proviennent de l'implication dans plusieurs centaines projets d'innovation sociale qui a concouru à la conceptualisation d'une forme spécifique d'innovation sociale appelé « innovation sociale de rupture » (ISR) (Douchet, 2019).

C'est la combinaison de ces trois sources de données (cf tableau ci-dessous) qui nous a permis de proposer des éléments de définition ainsi qu'une grille de R&D sociale conceptuelle et opérationnalisable.



Source : schéma de la méthodologie mobilisée, auteurs, 2022

### 3. La recherche et développement : apparition et mobilisation

## a) Définitions et appréhensions principales de la R&D

Pour commencer cette revue de la littérature, il paraît nécessaire d'identifier les éléments relevant de la R&D non sociale. Implicitement, la R&D, de la même manière que l'innovation est appréhendée initialement et majoritairement sous un prisme technique et technologique. Il n'est pas évident d'identifier l'origine exacte et le premier document dans lequel l'expression « R&D » est mentionnée, les chercheurs se concentrant plus sur l'identification de corrélations entre activités de R&D et productivité (e.g : (Griliches, 1979, 2000)), plutôt que sur les fondements, la légitimité et la pertinence de ce concept. Dans les années 1900 émerge le concept d'innovation conditionnée par la montée en puissance des grandes firmes industrielles. Ces dernières entités développent un nouveau mode de recherche et d'organisation : la recherche et développement ou R&D (Coste, 2006). Le document officiel qui donne les grandes orientations et les grands principes des activités de R&D au niveau international est le manuel de Frascati de l'OCDE de 1993 (OCDE, 1993). Cette référence a été précédée et succédée par de nombreux manuels pour spécifier et caractériser certains éléments (e.g : manuel d'Oslo, manuel de Canberra, manuel BPT, etc.). La définition adoptée internationalement de la R&D, est la suivante : *“ La recherche et le développement expérimental (R-D) englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme de connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture, de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications ”* (OCDE, 1993). Cette définition généraliste est complétée et précisée, dans le même document comme cela : *“ Le terme R-D recouvre trois activités : la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental. La recherche fondamentale consiste en des travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière. La recherche appliquée consiste également en des travaux originaux entrepris en vue d'acquérir des connaissances nouvelles. Cependant, elle est surtout dirigée vers un but ou un objectif pratique déterminé. Le développement expérimental consiste en des travaux systématiques basés sur des connaissances existantes obtenues par la recherche et/ou l'expérience pratique, en vue de lancer la fabrication de nouveaux matériaux, produits ou dispositifs, d'établir de nouveaux procédés, systèmes et services ou d'améliorer considérablement ceux qui existent déjà. ”* Ces définitions englobent trois principes fondamentaux, la production de connaissances nouvelles, le caractère systématique des productions (la R&D est alors une activité intentionnelle et organisée, ce qui exclut les effets d'apprentissage par la pratique), la nouveauté des connaissances générées. Il est alors admis que toutes les activités de R&D recouvrent la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental.

## b) Contexte d'apparition et mobilisation à l'international de la recherche et développement sociale

Lorsque l'on retrace l'utilisation du terme de « recherche et développement sociale » c'est sous la traduction anglaise de « social research and development », qu'il apparaît pour la première fois dans un rapport de 1977 intitulé « Social Research and Development of Limited Use to National Policy Makers » (Goulet-Langlois, Nichols and Pearman, 2021). Le concept est alors évoqué comme un outil pour construire des politiques publiques américaines, basées sur l'utilisation des sciences humaines et sociales pour la résolution de problématiques sociétales faisant l'objet de politiques publiques (éducation, santé, etc.). Quelques temps plus tard la première référence académique apparaît sous le format d'un livre rédigé par un sociologue

américain, Jack Rothman (Rothman, 1980). Dans son ouvrage intitulé « Social R&D : Research and Development in the Human Services », l’auteur s’inspire de la recherche industrielle et du développement technique largement mobilisé à l’époque, pour identifier comment ce processus pourrait être adaptée à la résolution de préoccupations sociales. La méthode de R&D sociale formalisée a pour principales cibles les personnes travaillant pour les services à la personne (human service workers), qui construisent des programmes d’intervention ou des technologies spécifiques. L’auteur propose un cadre de R&D sociale en capacité de faire le lien entre les chercheurs et les praticiens. Il montre également la manière dont les fonds nationaux de financement de la R&D sont fléchés vers le développement de technologies car ils ont un caractère plus tangible que des nouvelles politiques ou des avancées dans le champ du social. Dans ce processus, il identifie une place spécifique pour les chercheurs qui est de produire des connaissances permettant de comprendre les choses, et pour les praticiens qui est de produire des effets concrets qui permettent aux personnes de bénéficier de retombées positives. Le processus de R&D sociale formalisé par Rothman contient 4 phases principales (recherche/extraction ; conversion et design ; développement ; diffusion) lesquelles s’appuient sur 6 types de matériaux (rassemblement des connaissances empiriques en sciences sociales ; conclusion consensuelle et généralisation ; concepts d’application (énoncés abstraits) ; concepts d’application plus délimités ; résultats pratiques, concepts affinés et élaborés selon la procédure adéquate, produits sur le marché ; large utilisation de la pratique, marketing social/promotion du produit) et sur 5 étapes opérationnelles (extraction, codification, généralisation ; traduction, conversion/design ; essai du pilote, mise en œuvre initiale ; expérimentation sur le terrain principal ; production/diffusion large) (cf tableau 1). Le travail amorcé sur le concept de « social R&D » de Rothman se poursuit à travers une collaboration avec Thomas sur l’ « intervention recherche » (Thomas and Rothman, 1994).

| PHASES                 | 1.Recherche/extraction  | 2.Conversion et design                    |  | 3.Développement                          |   | 4.Diffusion   |
|------------------------|---|---|--|--|---|---|
| MATERIAUX              | Rassemblement des connaissances empiriques en sciences sociales | Conclusion consensuelle et généralisation | Concepts d’application (énoncés abstraits) | Concepts d’application plus délimités    | Résultats pratiques, concepts affinés et élaborés selon la procédure adéquate, produits sur le marché | Large utilisation de la pratique, marketing social/promotion du produit |
| ETAPES OPERATIONNELLES | Extraction, codification, généralisation                        | Traduction, conversion/design             | Essai du pilote, mise en œuvre initiale    | Expérimentation sur le terrain principal | Production/diffusion large  | /   |

*Source : Adaptation du processus de R&D sociale théorisé par Jack Rothman en 1980, auteurs, 2022*

La théorisation du processus de R&D sociale réalisé par Rothman a reçu des critiques (eg : Robinson, Bronson and Blythe, 1988). Néanmoins, l’approche proposée, a été mobilisée quelques années plus tard notamment par des acteurs travaillant sur un programme de formation

en prévention du suicide dans la province canadienne d'Alberta (Ramsay, Cooke and Lang, 1990). Les auteurs montrent que la transformation des connaissances existantes sur le suicide en programmes de formation à la prévention du suicide peut être attribuée à l'application des principes de R&D sociale formalisés par Rothman. Les auteurs démontrent la manière dont grâce à la mobilisation des recommandations de la méthode de R&D sociale de Rothman, il est possible de transformer la recherche existante en pratiques et programmes d'application spécifiques.

A la suite de cette première apparition et théorisation du concept de « social R&D », dans le milieu principalement académique et politique en Amérique du Nord, le terme « social R&D » est repris et mobilisé de manière plus élargie par des acteurs hors champ académique essentiellement (fondations, consultants, organisations non-lucratives, acteurs socio-économiques, etc.). Il est important de souligner qu'il n'y a que peu de lien entre la première période de travaux sur la R&D sociale (1970-1990) et la seconde (2010-aujourd'hui), il n'y a pas de citation des définitions ou des concepts pas de références mentionnées, de la deuxième séquence sur la première (Goulet-Langlois, Nichols and Pearman, 2021). La remobilisation du terme « social R&D » s'organise au début des années 2010, jusqu'à aujourd'hui principalement au Canada. Les acteurs socio-économiques canadiens font un travail depuis 2015 pour adapter les principes et pratiques de la R&D au contexte des organisations à finalité sociale pour augmenter leur capacité de générer des innovations sociales (Goulet-Langlois, Nichols and Pearman, 2021).

Les acteurs ayant analysé l'apparition et la diffusion de la notion de R&D sociale identifient que cette dernière est corrélée au développement du champ de l'innovation sociale et de l'entrepreneuriat social (Goulet-Langlois, Nichols and Pearman, 2021). La mobilisation du terme permet de contribuer à un plaidoyer politique autour de l'innovation sociale et de son soutien ainsi qu'à appuyer méthodologiquement la construction de projets à impact social. La majorité des connaissances produites autour de cette notion font partie de la littérature grise qui se déploie de manière significative depuis une dizaine d'année (rapports, documents, article de presse, de blog ou de revue, etc.). Dans ces travaux des efforts de caractérisation et de définition sont réalisés : ainsi, la R&D sociale peut-elle être appréhendée comme une manière de réduire la distance entre la recherche et la pratique (Goulet-Langlois, et al., 2020). Ou encore comme une manière de générer des connaissances afin de développer et mettre en œuvre des solutions innovantes pour répondre à des problèmes sociaux à travers la mobilisation de différentes étapes : conceptualisation d'un problème, identification d'une question de recherche, conception d'un protocole de recherche, revue de la littérature et des travaux des pairs, construction de prototypes et tests, itération de prototypes, documentation et diffusion des apprentissages (Goulet-Langlois, et al., 2021). La R&D sociale peut être aussi appréhendée comme une modalité pour transformer l'existant : l'art et la science d'appliquer des processus de recherche et d'expérimentation en première ligne pour générer de nouvelles idées et innovations qui transforment les services, les produits, les organisations et, en fin de compte, les vies (Ryan, et al., 2018), ou bien aussi comme une manière de contribuer à l'intérêt général en combinant des compétences, la culture, et des savoir-faire qui sont intentionnellement appliqués pour apprendre, évaluer, affiner et mener des expériences pratiques en continu afin d'améliorer le bien-être social (Rajasekaran, 2016). Elle est également mentionnée comme une variété de pratiques organisationnelles qui génèrent et utilisent systématiquement des connaissances pour développer des adaptations et des solutions innovantes aux problèmes sociaux, dans une logique de génération d'innovation sociale. Dans certains cas spécifiques, la R&D sociale peut également être définie comme l'application intentionnelle des processus, des principes et des connaissances de la R&D industrielle dans le contexte des organismes à but non-lucratif (Goulet-Langlois, et al., 2020), ici l'approche est centrée sur le processus.

En parallèle, d'autres auteurs s'interrogent sur la place et l'appréhension de la R&D par les acteurs publics et la manière dont cette dernière devrait être repensée face aux défis actuels notamment en mentionnant les « mission-oriented R&D programs » (Foray, et al., 2012). Cette analyse, non exhaustive, des travaux produits en Amérique du Nord sur le concept de R&D sociale semble montrer qu'il y a une absence de consensus sur ce que recouvre cette notion de R&D sociale et la manière de la mettre en œuvre.

A l'international, d'autres approches pouvant se rapprocher de ce qui est identifié derrière la R&D sociale sont en cours de développement, à l'image des travaux réalisés au Brésil sur la « tecnologia social » (Saldanha, Aguilar-Delgado et Pozzebon, 2019). Bien que la dimension recherche ne fasse pas l'objet d'explications spécifiques, la « tecnologia social » est une méthodologie qui permet de briser les paradigmes des bénéficiaires en les mettant dans des situations dans lesquelles ils doivent repenser leurs visions sur eux-mêmes et leurs territoires. En Australie, The Australian Centre for Social Innovation (TACSI) réalise également des recherches en lien avec ces sujets. Le TACSI se projette sur ce qu'un écosystème de R&D sociale devrait recouvrir, il imagine alors les composantes de cet écosystème, qui devrait comporter des incitations, de la coordination, de l'innovation, des forces de travail (éléments dérivés de la R&D existante) en mettant au centre le pouvoir du peuple. La R&D sociale est principalement appréhendée comme une manière de relever les défis sociaux les plus difficiles.

### c) Contexte d'apparition et mobilisation en France de la R&D sociale

En parallèle, en France l'apparition et la mobilisation du terme R&D sociale se sont faites progressivement et dans un contexte bien spécifique. Le terme « R&D sociale » est apparu à notre connaissance à partir de la fin des années 2000 et au début des années 2010, de manière concomitante avec l'essor de la notion d'innovation sociale (Klein, 2009; Richez-Battesti, Petrella et Vallade, 2012; Besançon, Chochoy et Guyon, 2013; Laville, Klein et Moulaert, 2014; Prades, 2015; Browne, 2016, etc.). A cela s'ajoute la volonté de légitimer et de faire reconnaître des démarches scientifiques menées par des organisations sociales. Par exemple, des associations ou des entreprises comme l'association Siel Bleu ou la Scop Lisode, dans les années 2000, qui utilisent la recherche pour le développement de services non technologiques en vue de répondre à des enjeux de société (respectivement vieillissement en bonne santé et gestion de l'eau). Cela s'organise avec l'appui de leur écosystème spécifique et de réseaux nationaux en germe comme l'Avise ou le Mouvement des Entrepreneurs Sociaux (MOUVES, aujourd'hui Impact France). Des organisations, identifiées comme appartenant au champ de l'innovation sociale, s'interrogent sur les modes d'accès aux financements couramment mobilisés pour le développement d'innovations technologiques, à l'instar du Crédit Impôt Recherche (CIR) ou du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI).

Il s'agit alors de faire bénéficier à des structures opérant dans le champ de l'utilité sociale, comme les services à la personne, la petite enfance, la précarité, l'inclusion sociale, etc., des dispositifs de soutien à l'innovation accessibles aux entreprises commerciales développant des innovations technologiques. C'est dans ce cadre que la notion de R&D sociale fait l'objet d'un premier effort de définition dans le contexte français. A ce stade, les frontières définitionnelles de la notion d'innovation sociale et de R&D sociale sont extrêmement perméables voire inexistantes, d'autant plus que le concept d'innovation sociale est alors peu utilisé à cette époque. Ce flou persiste avec la définition publiée en 2011 par l'Avise, une agence d'ingénierie pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire, qui définit la R&D sociale comme « *un processus visant à mettre en œuvre une réponse nouvelle par rapport à l'état du marché et à la satisfaction de besoins sociaux* » (Fiche réalisée par l'AVISE : « Comprendre l'innovation sociale : La RD sociale », Décembre 2011). Cette définition de la R&D entraîne



une confusion avec les démarches d'innovation sociale, qui seront définies officiellement dans la loi n°2014-856 sur l'Économie Sociale et Solidaire de 2014 en des termes similaires.

C'est à partir des années 2010 que la notion s'élargit et s'enrichit, tout en se différenciant de l'innovation sociale. Certaines Régions françaises mobilisent des études et recherches pour participer à la définition de leurs politiques d'appui à l'innovation sociale (e.g : en Nouvelle-Aquitaine avec la création d'un service innovation sociale à l'agence de développement de l'innovation, ou en Picardie avec la mobilisation en 2014 et 2015 de l'institut Godin pour des études spécifiques). A cela s'ajoute les nombreuses démarches, appels à projet et intérêt pour la recherche-action, recherche-intervention, recherche participative, etc. (Fontan, 2010; Aggeri, 2016; Bonny, 2010; David, 2000) visant à rapprocher la recherche universitaire, les acteurs de terrain et la Société.

Cela va également favoriser l'émergence d'acteurs situés à l'interface entre le monde de la recherche et de l'innovation, chargés d'appuyer ou de relayer les politiques régionales sur l'innovation sociale initiées sous la forme d'appel à projet ou de manifestation d'intérêt (e.g : Ellyx, Institut Godin). Par ailleurs, ces personnes dont le parcours croise le champ de la recherche, des politiques publiques, de l'ESS, et de l'entrepreneuriat, ont un profil « hybride » qui leur procure une légitimité pour intervenir autant sur le volet scientifique, sur la dimension appliquée et innovante que sur l'utilité sociale de la R&D. Leur rôle dans la diffusion des démarches de R&D en innovation sociale est essentiel auprès des acteurs politiques, sociaux et économiques.

Le terme de R&D sociale est investi dans les documents des appels à projets d'innovation sociale de certaines régions, faisant l'objet d'un effort d'appropriation et de définition entre les acteurs en charge de ces dispositifs. Ainsi, dans un travail collectif, l'agence régionale d'innovation de Nouvelle-Aquitaine présente, en 2017, la R&D sociale comme un « *processus porté par une organisation avec une démarche de recherche (...) impliquant ses parties prenantes dans un but de transformation sociale* » (Document de présentation de la journée « Caractéristiques de la R&D sociale- Nouvelle-Aquitaine 2017. La R&D sociale : quelle valeur ajoutée ? Quelle utilité, qui, comment, pourquoi faire ?, 7 p.). Cette définition est particulièrement orientée par le caractère transformatif des actions menées par les activités de R&D sociale.

Parallèlement, l'utilisation du terme apparaît en lien avec la structuration récente d'un marché de prestations intellectuelles sur l'innovation sociale. L'adoption du terme R&D sociale s'explique notamment par la légitimation qu'elle confère à une catégorie d'acteurs issus de la recherche ou hybrides et opérant au sein d'entreprises de l'ESS. A titre d'exemple, la Scop Ellyx, dont une partie des activités s'inscrit auprès des porteurs de projet d'innovation sociale, a mené un effort de caractérisation et d'illustration de la R&D sociale, traduite au travers d'un site ressources présentant en 2018 une définition plus précise. La R&D sociale y est présentée comme un « *processus déterminé par sa finalité d'innovation sociale et sociétale, qui s'inscrit dans une démarche scientifique menée ou non en collaboration avec des établissements ou structures de recherche, visant une application effective de la recherche à travers le développement de services, de produits, de méthodes, de politiques publiques, de modes d'organisation ou de modèles économiques, enfin porté par une diversité d'acteurs dans une logique de coopération et d'échanges* » (plateforme sur la R&D sociale : <http://www.rd-sociale.fr/comprendre-la-rd-sociale/>). Cette définition oriente les activités de R&D principalement autour de la finalité d'innovation sociale qu'elles doivent générer.

Les discours portant sur une valorisation des sciences humaines et sociales (SHS), malgré les débats qu'ils soulèvent au sein de la communauté scientifique, appartiennent désormais au registre habituel des universités et d'institutions comme le CNRS, qui ont largement développé

depuis les années 2000 leurs capacités de transfert vers le monde socio-économique. En témoigne la création du Consortium de Valorisation Thématique Athena en 2013, des Innovatives SHS en 2015, ou encore l'attention plus soutenue des cellules de valorisation des universités et des Sociétés d'Accélération de Transfert de Technologie (SATT) pour les SHS. Alors, le positionnement de la R&D comme un outil de transfert entre des connaissances académiques et le développement de projets d'innovation sociale territoriaux spécifiques prolifère, à l'image du positionnement et des activités de l'institut Godin (Chochoy, 2015) ou de celle du Centre d'Innovation Sociales Clermont Auvergne (CISCA) qui se définit comme « *un centre de R&D territoriale sous forme associative qui a pour mission d'accompagner dans une posture d'intermédiation les démarches collectives à l'échelle du territoire du Puy de Dôme, en vue de faire émerger des dispositifs et des expérimentations, à visée de transformation écologique, sociale et démocratique sur son territoire* ».

Cette évolution touche également les acteurs privés qui créent parfois des cadres nouveaux pour développer leurs démarches de R&D, à l'image de la coopérative funéraire Syprès qui a ouvert un poste pour un ingénieur de recherche en innovation sociale ou du premier laboratoire commun sur l'innovation sociale, le labCom DESTINS, initié en 2018 à travers un rapprochement entre la MSHS de l'Université de Poitiers et la Scop Ellyx. Aussi, des productions spécifiques récentes sur le sujet de la R&D sociale, comme le numéro spécial de la revue horizons public intitulé « La R&D publique et sociale, une nouvelle manière de réformer ? » (*Horizons publics*, 2021), ainsi que de manière plus lointaine la parution dans le journal alternatives économiques d'un article nommé « une « R&D » sociale » (Chibani-Jacquot et Nahapétian, 2018), témoignent de l'intérêt dans le milieu socio-économique pour la thématique.

Même si peu d'outils renvoient spécifiquement à la R&D sociale, tout un ensemble de démarches participent du croisement entre recherche, innovation et ingénierie d'innovation sociale : il s'agit notamment des démarches de recherche-action et de recherche-intervention (Gonzalez-Laporte, 2014), des approches d'innovation ouverte ou participative de type Living Lab (Béjean, et al., 2021), des démarches d'expérimentation sociale mêlant acteurs socio-économiques et acteurs de la recherche, du design social ou des politiques publiques (Soyer, et al., 2021). C'est bien tout un foisonnement d'approches revêtant des atouts différents, mais présentant un certain nombre de similitudes (logique collective, recours à l'expérimentation pour produire de nouvelles connaissances, place accordée à la recherche...) qui participent au développement de l'approche de R&D sociale.

Le concept de R&D sociale est alors appréhendé différemment par les acteurs. Pour les institutions politiques et financières, ce changement s'exprime notamment au travers du soutien financier apporté à des démarches considérées, il y a encore très peu d'années, comme ne relevant pas du champ de l'innovation : l'octroi du crédit impôt recherche (CIR), la reconnaissance du statut de jeune entreprise innovante (JEI), le recours au contrat Cifre, la labellisation cellule de diffusion technologique (CDT), la mobilisation de financements à la recherche et à l'innovation de droit commun, pour les acteurs de l'innovation sociale soulignent l'ouverture croissante des dispositifs publics à des démarches autres que technologiques. Pour les porteurs d'innovation sociale, le recours à la recherche renvoie aussi à une opportunité de changer les cadres d'action, de conforter à terme son impact social, même s'il ne s'agit pas de nier la dimension instrumentale qui est parfois faite de la science pour légitimer une solution technique, un modèle économique ou une action de plaidoyer. Pour les chercheurs enfin, le développement des coopérations avec les acteurs socio-économiques répond à la fois à une sensibilité de certains pour une inscription plus forte de leurs travaux avec le « terrain » et à l'injonction qui s'exprime de la part des institutions de recherche, notamment l'agence

nationale de la recherche (ANR), pour une recherche académique plus en prise avec la Société (ie : label science avec et pour la société (SAPS)).

| Social R&D              | R&D sociale                   | R&D                     |
|-------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| Nouvelles connaissances | Nouvelles connaissances       | Nouvelles connaissances |
| Innovation sociale      | Innovation sociale            | Innovation              |
| Problèmes sociaux       | Enjeux sociétaux              | Productivité            |
| Projet impact social    | Besoin social                 | Croissance              |
| Expérimentation         | Expérimentation               | Expérimentation         |
| Prototype               | Prototype                     | Prototype               |
| Protocole               | Protocole                     | Protocole               |
| Pilote                  | Pilote                        | Pilote                  |
| Effet concret           | Transformation sociale        | Systematisation         |
| Recherche               | Recherche                     | Recherche               |
| Sciences sociales       | Sciences humaines et sociales | Science                 |
| Diffusion               | Coopération                   |                         |
| Programme               | Intérêt général               |                         |
| Plaidoyer politique     | Impact social                 |                         |

Source : Principaux éléments associés aux notions de « social R&D », « R&D sociale » et « R&D », auteurs, 2022

#### 4. Eléments de définition de la R&D sociale

Face au manque de consensus et à l'appréhension parfois divergente de la R&D sociale dans la littérature et dans les pratiques, nous proposons à l'appui des définitions existantes, des entretiens réalisés et de l'analyse du programme de recherche sur l'innovation et la R&D sociale des éléments de définition sur cette notion. Cet effort de définition semble nécessaire à plusieurs titres, face aux nombreuses appréhensions de la notion, il semble central de proposer une définition pour différencier la R&D sociale d'autres notions qui peuvent sembler proches mais qui sont dans leurs finalités et philosophies éloignées. Comme par exemple, en premier lieu la R&D technologique, mais aussi les différentes modalités de recherche (fondamentale, action, participative, etc.).

La R&D sociale s'apparente à un ensemble d'activités déterminées par leur finalité, à savoir la génération d'innovations sociales. Ce processus s'inscrit dans une démarche scientifique alliant recherche fondamentale et développement expérimental, ainsi qu'une démarche appliquée (définition de l'OCDE) visant à contribuer à la résolution d'une problématique sociétale identifiée. La R&D sociale aboutit à la conception et l'expérimentation de nouveaux services, produits, méthodes, politiques publiques, modes d'organisations ou encore modèles économiques, généralement en les combinant au service d'un même objectif. Cette démarche se déroule dans une logique de coopération entre une hétérogénéité d'acteurs, parmi lesquels les entreprises, les organisations publiques et collectivités territoriales, le monde de la recherche universitaire, les associations, les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les collectifs de citoyens peuvent être réunis.

Cette proposition de définition permet de spécifier et clarifier la finalité de la R&D sociale qui est de participer à la résolution d'enjeux sociétaux en s'appuyant sur des innovations spécifiques. Cet élément a pu être appuyé par différents verbatims comme celui de ce chercheur « la R&D sociale doit être processus qui vise une finalité de transformation sociale » ou par un autre chercheur « la R&D sociale doit permettre de mener à bien des projets d'innovations sociales ». Ces enjeux étant complexes et interconnectés, il est essentiel de raisonner en matière de combinaison d'innovations de différents types (Meynard, 2017). La

diversité des actions à mener implique un travail de coopération entre des acteurs hétérogènes (Laurent, 2018). Pour ce faire, la mobilisation de la recherche et du développement expérimental comme dans la R&D classique, semble être une approche pertinente dans le sens où les innovations ont un degré de nouveauté et d'incertitude fortement élevé (OCDE, 1976). Néanmoins, les expérimentations ayant lieu au sein de la Société (et non dans un laboratoire fermé comme dans la R&D technologique), la phase expérimentale nécessite des adaptations et des conditions de réalisation complexes à réunir, qui mobilisent en amont l'ensemble des parties prenantes de cette démarche.

Ces éléments proposés permettent de différencier l'approche de R&D sociale d'autres pratiques qui peuvent sembler similaires mais qui ont une nature et une finalité différentes. Elle se distingue de la recherche et développement technologique, principalement par la divergence entre les finalités, qui vise d'un côté le progrès technique et technologique et la rencontre des innovations générées par le marché et de l'autre, la réponse à un besoin sociétal peu ou mal satisfait. Elle se distingue également de la seule recherche fondamentale qui a pour objectif de produire des connaissances nouvelles à travers la compréhension des phénomènes naturels, sociaux ou humains, et la mise en place de théories ou de modèles explicatifs, mais sans en envisager une application ou une utilisation particulière (Bimbot and Martelly, 2009). Bien que s'appuyant et se nourrissant des connaissances et concepts produits par cette dernière, la R&D sociale est directement liée à une application définie et anticipée, que ce soit un service (par exemple, activités d'un garage solidaire), une politique publique (règlement d'intervention d'une collectivité dans le champ de la mobilité inclusive), ou un produit (voiture écologique et low tech à bas coût, pouvant être facilement accessible pour des ménages à faible revenus). Ensuite, elle ne s'apparente pas à la recherche-action, terme largement diffusé et mobilisé dans le champ des sciences humaines et sociales, depuis son initiation par Lewin (Lewin, 1946), qui est communément appréhendée comme une manière de mettre l'accent sur la contribution des connaissances produites au changement de l'environnement social étudié (Allard-Poesi and Perret, 2004). Malgré le fait que tout comme la recherche-action, la R&D sociale ambitionne l'amélioration des pratiques, la R&D sociale vise en priorité le développement des innovations (Loiselle and Harvey, 2007). La recherche-action peut avoir comme objectif de « produire des connaissances scientifiques sur les situations étudiées » (Martin-Scholz, 2017), la R&D sociale se positionne différemment, elle invite à produire des connaissances scientifiques en expérimentant et testant des situations nouvelles, dans une visée d'innovation sociale. Dans la recherche-action, le chercheur est placé au cœur du dispositif de création de connaissances en interaction étroite avec l'acteur social ou socio-économique ; dans la R&D, c'est l'acteur social ou socio-économique qui agit d'abord à partir d'expérimentation de terrain et qui en extrait des connaissances, en interaction avec le chercheur qui veille à la pertinence des protocoles scientifiques mis en place. Enfin, la R&D sociale diffère de la recherche participative qui a pour objectif de produire des connaissances scientifiques avec des acteurs non-scientifiques-professionnels, ces derniers pouvant contribuer à tout ou partie des étapes de la recherche comme la définition du problème, la collecte de données, l'analyse des résultats, la communication des résultats...

|                               | <b>Finalité</b>                       | <b>Objectifs</b>                    |
|-------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>R&amp;D technologique</b>  | Progrès technique et technologique    | Innovations                         |
| <b>Recherche fondamentale</b> | Comprendre des situations existantes  | Connaissances théoriques nouvelles  |
| <b>Recherche action</b>       | Changer l'environnement social étudié | Résolution des situations complexes |

|                                |  |                         |
|--------------------------------|--|-------------------------|
| <b>Recherche participative</b> | Produire des connaissances scientifiques avec des acteurs non-scientifiques-professionnels | Connaissances nouvelles |
| <b>R&amp;D sociale</b>         | Répondre à des enjeux sociétaux  | Innovations sociales    |

Source : Tableau récapitulatif des distinctions entre les différents types de recherche

La finalité de la R&D sociale telle que proposée, qui est de répondre à des besoins sociétaux en développant plusieurs innovations de différentes natures, connectées les unes avec les autres, joue aussi un rôle central et spécifique dans sa différenciation avec d'autres approches qui peuvent sembler proches. Enfin, cela la distingue des autres méthodologies existantes pour produire de nouvelles connaissances. En effet, il s'agit de concevoir les innovations visées à travers la mobilisation de concepts existants et la construction de pilotes expérimentaux, de tester ces pilotes et vérifier leur fonctionnement ainsi que l'atteinte des objectifs fixés grâce à la mise en place d'un protocole de validation scientifique, enfin de diffuser voire institutionnaliser les innovations générées. Ces éléments seront spécifiés dans une seconde partie.

##### 5. Vers une grille conceptuelle et opérationnalisable de la R&D sociale

Pour rendre compte de ce que recouvre les activités de R&D sociale et dans une visée d'objectivation et de réduction de la subjectivité des contours de de cette approche, la construction d'une grille de critères paraît importante. La grille recouvre un quadruple objectif. Premièrement proposer des éléments scientifiques et objectivables de la R&D sociale pour les acteurs académiques. Deuxièmement, elle doit permettre de guider les acteurs qui s'inscrivent dans une dynamique d'innovation sociale et qui veulent mobiliser des activités de R&D sociale à identifier les éléments spécifiques à travailler. Troisièmement, cette grille doit permettre de guider les acteurs qui accompagnent et appuient les dynamiques d'innovations sociales et qui souhaitent s'inscrire dans des approches de R&D sociale. Enfin, cette grille doit faire reconnaître l'existence de pratiques s'inscrivant dans des logiques de R&D sociale en particulier pour l'écosystème de soutien à l'innovation.

La construction de cette grille s'est opérée autour de quatre grandes étapes 1) la capitalisation sur les connaissances existantes autour la R&D sociale et l'observation de l'existant sur le terrain, 2) la formalisation de premiers éléments, 3) la confrontation de la grille avec des approches de dynamiques d'innovation à forte capacité de transformation en cours, 4) l'ajustements de la grille en fonction des premiers retours.

Pour englober tout ce que représentent les activités de R&D sociale, la grille centralise des éléments de différentes natures en lien avec les éléments de définition proposés. Les cinq critères généraux, sont déclinés en éléments spécifiques à chaque critère. Les deux premiers critères relatifs à la présence de la dimension de recherche ainsi que de la dimension d'application sont directement inspirés de la définition de R&D formalisée par l'OCDE. Ces éléments se retrouvent également dans la vision de certains chercheurs et acteurs comme peut l'exprimer ce verbatim « *la R&D sociale c'est faire le lien entre le monde conceptuel (questionner les choses en profondeur) et le monde opérationnel (état de l'at de ce qui existe, tester et mettre en place des outils)* ». Le troisième critère faisant référence à la finalité sociétale dans laquelle doivent s'inscrire les démarches de R&D sociale provient lui des définitions existantes sur la R&D sociale ainsi que du discours des acteurs et des chercheurs, cet aspect a

été mentionné par exemple comme cela « *La R&D sociale c'est contribuer de manière positive à un changement de société* ». Le quatrième et le dernier critère sélectionnés sont eux plus spécifiques à la trajectoire d'ISR proposé dans cet article. La nécessaire coopération entre des acteurs ainsi que le caractère innovant spécifique recouvrent les derniers critères et sont issus des pratiques et ambitions des acteurs ainsi que des éléments d'analyse du programme de recherche. Ils ont pu être exprimé de cette manière par les acteurs : « *La R&D sociale c'est la collaboration entre les universités, les structures de l'ESS et des collectivités territoriales* », « *Il faut absolument travailler sur l'articulation de nos différentes solutions en travaillant sur les conditions de mise en œuvre des solutions* ». La présence d'éléments s'inscrivant dans ces cinq dimensions proposées, est selon nous nécessaire pour revendiquer s'inscrire dans une démarche de R&D sociale. Si un critère n'est pas validé, nous ne pouvons alors pas parler de R&D sociale. Dans un souci de clarté et d'objectivité, des éléments spécifiques ont été identifiés pour chaque critère. Le tableau ci-après les résume, il y a été ajouté pour chaque critère l'illustration à travers les verbatims collectés.

| <b>Critères</b> | <b>Éléments spécifiques</b>              | <b>Illustration</b>  |
|-----------------|--|--|
| Recherche       | Place de la recherche                    | « <i>Tous les éléments qui composent notre projet reposent sur de la recherche</i> »   |
|                 | Réalisation d'un état de l'art           | « <i>On s'inscrit dans l'économie bleue, l'économie circulaire, tout ce qu'a produit Edgar Morin autour de la pensée complexe</i> »  |
|                 | Appui sur un concept spécifique          | « <i>Ce qui est central dans notre approche c'est l'entrepreneuriat coopératif de territoire</i> »   |
|                 | Présence d'un protocole de validation    | « <i>Les expérimentateurs regardent et suivent le protocole (l'objectif est d'avoir des résultats scientifiquement solides)</i> »  |
| Application     | Recours à l'expérimentation              | « <i>On a besoin de faire des expérimentations prendre le risque, tester des choses...</i> »   |
|                 | Présence de pilotes expérimentaux        | « <i>Pour l'instant, notre projet est un concept, un prototype</i> »   |
|                 | Ajustement en fonction des enseignements | « <i>On va pouvoir tirer des apprentissages et refaire mieux</i> »   |
|                 | Systematisation possible                 | « <i>On doit pouvoir travailler à une échelle plus grande d'engagement citoyen, en promouvant la filière, partageant des solutions plus générales donc c'est pour ça que ça a du sens aussi de nous faire sortir de la lorgnette purement solution technique</i> » |
| Société         | Réponse à un besoin sociétal             | « <i>J'avais simplement l'envie de répondre à un besoin que j'avais identifié comme important pour moi et qui à mon sens devait être partagé par d'autres</i> »  |

|             |   |  |
|-------------|---|--|
|             | Horizon partagé des actions à mettre en place   | <i>« Il y a des enjeux communs, et on a intérêt pour la pérennité de la solution à y aller ensemble et à proposer des solutions globales »</i>   |
|             | Potentiel de réponse perçu                      | <i>« on veut faire évoluer les politiques régionales, inspirer les politiques publiques, faire évoluer les mentalités sur l'emploi inclusif »</i>  |
|             | Transformation projetée                         | <i>« Transformer la terre en commun ça me paraît ça me paraît une utopie vers laquelle il faut aller »</i>   |
| Acteurs     | Portage collectif de la dynamique               | <i>« Notre ambition c'est vraiment d'avoir des collègues d'acteurs publics, d'acteurs privé, de citoyens qui participent à la gouvernance du projet. »</i>                                     |
|             | Génération de valeur pour la Société            | <i>« Nous voulons lutter contre la crise du logement en permettant aux bénéficiaires d'épargner de l'agent, et ainsi de lutter contre la source vectrice du plus d'inégalités en France. »</i> |
|             | Cadre de coopération entre le collectif         | <i>« On veut essayer grâce à un ensemble d'acteur de résoudre ce problème sociétal »</i>   |
|             | Partage de la valeur générée entre le collectif | <i>« On doit trouver assez rapidement, un contrat, une sorte d'engagement, qui nous permettent d'avancer rapidement »</i>  |
| Innovations | Pluralité d'innovations                         | <i>« On veut articuler nos différentes solutions en travaillant sur les conditions de mise en œuvre des solutions pour vraiment créer un écosystème »</i>                                      |
|             | Articulation d'échelles d'actions               | <i>« On a besoin d'articuler le global et le local, on percute les problématiques de société quand on se préoccupe des territoires »</i>   |
|             | Temporalité de mise en place                    | <i>« On va travailler sur ce projet pendant très longtemps »</i>   |
|             | Incertitude des solutions                       | <i>« On a clairement des contraintes réglementaires, techniques, organisationnelle à l'échelle du territoire »</i>   |
|             | Caractère novateur                              | <i>« Le projet est tellement en rupture avec ce que l'on connaît, qu'il est primordial d'acculturer les personnes, démontrer la preuve que le concept fonctionne »</i>                         |

*Source : grille conceptuelle de la R&D sociale, auteurs, 2022*

## 6. Conclusion

Malgré la présence de marques d'intérêt pour la R&D sociale de la part des sphères politique et socio-économique, les efforts de caractérisation de la R&D sociale menés en France et à

l'international restent minimes. La R&D sociale est encore peu théorisée et conceptualisée. La mobilisation marginale de ce concept témoigne de sa nouveauté et des balbutiements relatifs à sa définition. Dans ce travail, nous avons cherché à proposer, des éléments permettant d'identifier les contours de la R&D sociale. Il s'agit de proposer une définition élargie, qui rend compte de l'ensemble des activités de création de connaissances nouvelles au sein de la Société. Les éléments proposés, issus à la fois d'une analyse théorique des connaissances sur la R&D sociale ou non et d'une investigation empirique par entretiens approfondis, apportent une conceptualisation spécifique. S'ajoute à cela, la proposition d'une grille conceptuelle permettant à la fois de guider les acteurs opérateurs dans leur mise en œuvre, et d'orienter les acteurs de l'accompagnement et du soutien à l'innovation dans leurs actions. La construction de cette grille de lecture devra néanmoins être approfondie en la confrontant à des dynamiques d'innovation en cours pour s'assurer de son opérationnalisation. Nous espérons que les premiers éléments formalisés dans cet article permettent à la fois de clarifier ce que peut recouvrir le concept de R&D sociale et d'identifier les éléments qui la font s'éloigner d'autres approches qui peuvent paraître proches (ig : R&D technologique, recherche-action, recherche participative, etc.). Cette formalisation est une première proposition qu'il faudra compléter, modifier, et amender. Dans une visée de dépasser une approche trop théorique et conceptuelle de la notion, il semble nécessaire de réaliser un travail pour aller vers plus d'opérationnalité et dresser une première voie sur la manière de mettre en place de la R&D sociale concrètement. Quelles étapes ? Quels acteurs ? Quelle méthode ? Quelles bonnes pratiques ? Quelles limites ?

#### Bibliographie :

- Aggeri, F. (2016) 'La recherche-intervention: fondements et pratiques', p. 22.
- Allard-Poesi, F. et Perret, V. (2004) 'La recherche-action', p. 32.
- Battilana, J. et Lee, M. (2014) 'Advancing Research on Hybrid Organizing – Insights from the Study of Social Enterprises', *The Academy of Management Annals*, 8(1), pp. 397–441. doi:10.1080/19416520.2014.893615.
- Béjean, M., Picard, R. et Bréda, G. (2021) 'Living Labs, innovation collaborative et écosystèmes : le cas de l'initiative « Concept Maturity Levels » dans les Medtech', *Innovations*, N° 65(2), pp. 81–110.
- Besançon, E., Chochoy, N. et Guyon, N. (2013) *Innovation sociale. Principes et fondements d'un concept*. (l'Harmattan).
- Bimbot, R. et Martelly, I. (2009) 'La recherche fondamentale, source de tout progrès', *La revue pour l'histoire du CNRS* [Preprint], (24). doi:10.4000/histoire-cnrs.9141.
- Bonny, Y. (2014) 'La recherche-action et la question de l'institution', p. 10.
- Boutillier, S. et Uzunidis, D. (2015) 'De la société salariale à la société entrepreneuriale ou la création d'entreprises au secours de l'emploi', *La Revue des Sciences de Gestion*, 275276(5), pp. 23–31.
- Browne, P.L. (2016) 'La montée de l'innovation sociale', *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, (90), pp. 55–66. doi:10.4000/quaderni.980.
- Chabaud, D. et Slitine, R. (2021) 'Vers l'entreprise de territoire : les mutations d'une forme organisationnelle. Le cas du groupe Archer', *hal-03256283* [Preprint]. Available at: <https://ideas.repec.org/p/hal/journal/hal-03256283.html> (Accessed: 28 April 2022).
- Chibani-Jacquot, P. et Nahapétian, N. (2018) 'Une "R&D" sociale', *Alternatives Economiques*. Available at: <https://www.alternatives-economiques.fr/une-rd-sociale/00083255> (Accessed: 20 April 2022).
- Chochoy, N. (2015) 'Médiation entre acteurs de la recherche et acteurs économiques : originalité des pratiques de recherche et de transfert de l'Institut Godin', *Sociologies pratiques*, n° 31(2), pp. 75–84.



- Coste, J.-H. (2006) 'La dynamique de la recherche et développement aux Etats-Unis : origines et évolution du système d'innovation américain', *Revue LISA/LISA e-journal. Littératures, Histoire des Idées, Images, Sociétés du Monde Anglophone – Literature, History of Ideas, Images and Societies of the English-speaking World*, (Vol. IV-n°1), pp. 10–28. doi:10.4000/lisa.2117.
- David, A. (2000) 'La recherche intervention, un cadre général pour les sciences de gestion?', p. 22.
- Douchet, L. (2019) *être une entreprise et servir la Société*. Université de Bordeaux.
- Fontan, J.-M. (2010) 'Recherche partenariale en économie sociale', 25, p. 18.
- Foray, D., Mowery, D.C. et Nelson, R.R. (2012) 'Public R&D and social challenges: What lessons from mission R&D programs?'
- Gonzalez-Laporte, C. (2014) 'Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations?', p. 28.
- Goulet-Langlois, M., Nichols, N. et Jason, P. (2020) 'Forging the missing link: New evidence towards building capacity for a robust Social R&D ecosystem'
- Goulet-Langlois, M., Nichols, N. et Pearman, J. (2021) 'Social R&D in Four Portraits: An Exploratory Study of the Emerging Field of Research and Development in Canada's Social Purpose Organizations', *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, 12(2), p. 18 pp-18 pp. doi:10.29173/cjnser.2021v12n2a434.
- Griffith, R. *et al.* (2006) 'Innovation and productivity across four European countries', *Oxford Review of Economic Policy*, 22(4), pp. 483–498.
- Griliches, Z. (1979) 'issues in assessing the contribution of research and development to productivity growth', *The Bell Journal of Economics*, 10(1), pp. 92–106.
- Griliches, Z. (2000) *R&D, Education, and Productivity: A Retrospective*. Harvard University Press.
- Klein, J.-L. (2009) 'Innovation sociale et le développement territorial', *Revue canadienne des sciences régionales Numéro spécial sur l'Innovation sociale et le développement territorial*, p. 10.
- Klomp, L. et Van Leeuwen, G. (2001) 'Linking Innovation and Firm Performance: A New Approach', *International Journal of the Economics of Business*, 8(3), pp. 343–364. doi:10.1080/13571510110079612.
- Laurent, E. (2018) *L'impatte collaborative: Pour une véritable économie de la coopération. les liens qui libèrent*.
- Laville, J.-L., Klein, J.-L. et Moulaert, F. (2014) *L'innovation sociale*. Eres.
- Lewin, K. (1946) 'Action Research and Minority Problems', *Journal of Social Issues*, 2(4), pp. 34–46. doi:10.1111/j.1540-4560.1946.tb02295.x.
- Loiselle, J. et Harvey, S. (2007) 'La recherche développement en éducation : fondements, apports et limites', p. 20.
- Mairesse, J., Mohnen, P. et Kremp, E. (2005) 'The Importance of R&D and Innovation for Productivity: A Reexamination in Light of the 2000 French Innovation Survey', *Annales d'Economie et de Statistique*, pp. 487–527. doi:10.2307/20777586.
- Martin-Scholz, A. (2017) *Communiquer et organiser en échafaudant un "big data" manuel: le cas d'un projet de formation en aménagement du territoire*.
- Meynard, J.-M. (2017) 'L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation', *OCL*, 24(3), p. D303. doi:10.1051/ocl/2017021.
- OCDE (1993) *Manuel sur la mesure des ressources humaines consacrées à la science et à la technologie*. Manuel de Canberra, Série " Mesure des activités scientifiques et techniques ", Paris.
- OCDE, (1976) *Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental*. Manuel de Frascati.

- Omer J, Palluault P, Laroche R., (2021) ‘La R&D publique et sociale, une nouvelle manière de réformer ?’, *Horizons publics* Available at: <https://www.horizonspublics.fr/revue/septembre-octobre-2021/la-rd-publique-et-sociale-une-nouvelle-maniere-de-reformer> (Accessed: 20 April 2022).
- Prades, J. (2015) ‘Du concept d’« innovation sociale »’, *Revue internationale de l’économie sociale: Recma*, (338), p. 103. doi:10.7202/1033876ar.
- Rajasekaran, V. (2016) ‘Getting to Moonshot: Inspiring R&D practices in Canada’s social impact sector | socialinnovationexchange.org’. Social Innovation Generation. Available at: <https://socialinnovationexchange.org/insights/getting-moonshot-inspiring-rd-practices-canadas-social-impact-sector> (Accessed: 7 March 2022).
- Ramsay, R.F., Cooke, M.A. et Lang, W.A. (1990) ‘Alberta’s Suicide Prevention Training Programs: A Retrospective Comparison with Rothman’s Developmental Research Model’, *Suicide and Life-Threatening Behavior*, 20(4), pp. 335–351. doi:10.1111/j.1943-278X.1990.tb00221.x.
- Richez-Battesti, N., Petrella, F. et Vallade, D. (2012) ‘L’innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l’analyse ?’, *Innovations*, n°38(2), pp. 15–36.
- Robinson, E.A.R., Bronson, D.E. et Blythe, B.J. (1988) ‘An Analysis of the Implementation of Single-Case Evaluation by Practitioners’, *Social Service Review*, 62(2), pp. 285–301.
- Rothman, J. (1980) *Social R & D: Research and Development in the Human Services*. Prentice-hall.
- Ryan, A., Schulman, S. et Rajasekeran, V. (2018) ‘Out of the Lab and into the Frontline (SSIR)’, *Stanford Social Innovation Review*. Available at: [https://ssir.org/articles/entry/out\\_of\\_the\\_lab\\_and\\_into\\_the\\_frontline](https://ssir.org/articles/entry/out_of_the_lab_and_into_the_frontline) (Accessed: 20 April 2022).
- Saldanha, F.P., Aguilar-Delgado, N. et Pozzebon, M. (2019) “‘Tecnologia social’ and social change: the case of Agência de Redes in Rio de Janeiro”, *Revista Brasileira de Casos de Ensino em Administração*, pp. c8–c8. doi:10.12660/gvcasosv9n2c8.
- Soyer, C.R., Igalens, J. et Soulez, C.G. (2021) ‘La quasi-expérimentation : comment mettre la recherche au service des organisations ?’, *Question(s) de management*, 36(6), pp. 27–30.
- Thomas, E.J. et Rothman, J. (1994) *Intervention Research: Design and Development for Human Service*. New York: Routledge. doi:10.4324/9780203058060.
- Weber, M. (1992) *Essais sur la théorie de la science*. Paris, Pocket.

#### Annexe 1 : Niveau et caractéristique associées pour chaque élément spécifique

|           | Élément spécifique             | Niveau 0  | Niveau 1  | Niveau 2   | Niveau 3  |
|-----------|--------------------------------|---|---|--|---|
| RECHERCHE | Place de la recherche          | Aucun lien avec les chercheurs ou laboratoires spécialisés              | Place minoritaire de la recherche, des liens informels et irréguliers avec les chercheurs ou laboratoires spécialisés | Place importante de la recherche, des liens informels et réguliers avec les chercheurs ou laboratoires spécialisés | Place centrale de la recherche, des liens formalisés et réguliers avec les chercheurs ou laboratoires spécialisés |
|           | Réalisation d’un état de l’art | Aucune connaissance des pratiques, de la littérature sur la thématique, | Connaissance parcellaire des initiatives proches, des éléments  | Bonne connaissance de la thématique, quelques éléments ne sont   | Connaissance exhaustive des productions scientifiques et  |

|             |  |  |  |   |   |
|-------------|--|--|--|---|---|
|             |  | des verrous et leviers éventuels                     | scientifiques et des verrous et leviers éventuels  | pas pris en compte  | des pratiques sur la thématique   |
|             | Appui sur un concept spécifique                | Aucun concept  | Quelques éléments du concept mais pas de liens identifiés avec le projet   | Des éléments du concept mais il reste difficile de faire les liens avec le projet                             | Identification du concept général du projet et liens avec le projet clair   |
|             | Présence d'un protocole de validation          | Pas de protocole                                     | Hypothèses à tester  | Hypothèses et méthode   | Hypothèse, méthode, pilote et moyens  |
| APPLICATION | Recours à l'expérimentation                    | Aucunes solutions est expérimenté                    | Expérimentation d'une petite partie des solutions  | Expérimentation d'une partie des solutions  | Expérimentation des solutions dans leur globalité   |
|             | Présence de pilotes expérimentaux              | Aucun élément relatif au pilote expérimental         | Quelques éléments du pilote expérimental   | Une partie significative du pilote  | Le pilote expérimental existe complètement  |
|             | Ajustement en fonction des enseignements       | Aucuns éléments n'est ajusté                         | Ajustement à la marge de certains éléments sans s'appuyer sur des résultats objectifs  | Ajustement d'une partie des éléments en s'appuyant sur des résultats objectifs                                | Ajustement de tous les éléments en s'appuyant sur des résultats objectifs   |
|             | Systématisation possible                       | Aucunes réflexions sur la diffusion de l'approche    | Poursuite des innovations à l'échelle du pilote  | Développement des innovations élargies au-delà de l'échelle du pilote   | Développement des innovations à la hauteur de la problématique  |
| SOCIETE     | Réponse à un besoin sociétal                   | Besoin inexistant ou déjà satisfait                  | Des solutions existent sur la problématique ciblée et permettent de répondre de manière plutôt satisfaisante à la problématique sociale. | Des solutions existent sur la problématique ciblée mais n'apportent qu'une réponse partielle ou insuffisante. | Face à la problématique, il n'y a pas de réponses apportées à la hauteur de l'enjeu. Les réponses existantes sont très limitées ou très partielles. |
|             | Horizon partagée des actions à mettre en place | Pas de vision partagée des actions à mettre en œuvre | vision partagée des actions à mettre en œuvre par une partie des parties prenantes   |   | vision partagée des actions à mettre en œuvre entre toutes les parties prenantes  |
|             | Potentiel de réponse perçu                     | Des innovations les unes à côté des autres           | Des innovations combinées couvrant partiellement le besoin   | Un système d'innovations cohérent et complémentaire pour répondre au besoin                                   | Un système d'innovations cohérent et complémentaire pour répondre au besoin et intégrer des dimensions nouvelles                                    |
|             | Transformation projetée                        | Pas de transformation visée                          | Répercussions limitées à l'échelle d'une thématique  | Changements transversaux  | Changements profonds des normes, cadres et représentations  |

|             |   |   |  |  |   |
|-------------|---|---|--|--|---|
| ACTEURS     | Portage collectif de la dynamique               | Projet porté par un acteurs                                     | Projet porté par plusieurs acteurs de la même typologie  | Projet porté par des acteurs hétérogènes ayant un bout de solution   | Projet porté par tous les acteurs décisifs sur le sujet                                   |
|             | Génération de valeur pour la Société            | Privatisation par un acteur                                     | Retombée d'externalités positives pour quelques membres du collectif   | Retombée d'externalités positives pour tout le collectif   | Retombée d'externalités positives au-delà du collectif                                    |
|             | Cadre de coopération entre le collectif         | Aucun cadre de coopération entre les acteurs                    | Cadre de coopération symbolique  | Cadre de coopération pas engageant   | Cadre de coopération complètement engageant   |
|             | Partage de la valeur générée entre le collectif | Accaparement de la valeur généré par un acteur unique           | Conscience de la nécessité de penser à cette distribution mais pas d'actes mis en place                      | Partage entre quelques acteurs du collectif  | Rétribution de la valeur entre les porteurs de projet et leur contribution                |
| INNOVATIONS | Pluralité d'innovations                         | Une innovation  | Des innovations de même nature   | Des innovations de différentes natures au sein du collectif  | Des innovations de différentes natures qui dépassent le collectif                         |
|             | Articulation d'échelles d'actions               | Locales   | Locale et élargies (quartier et communes)  | Articulation de différentes échelles territoriales   | Articulation des différents échelons territoriaux   |
|             | Temporalité de mise en place                    | Logique de mise en place d'une action sur un moment précis      | Logique court terme avec une durée courte  | Inscription dans le temps mais avec une durée limitée  | Inscription dans un temps long et logique de pérennité                                    |
|             | Incertitude des solutions                       | Pas d'incertitudes quant à la mise en place des solutions       | Incertitudes modérées quant au fonctionnement des solutions  | Incertitudes élevées quant au fonctionnement des solutions   | Incertitudes très élevées quant au fonctionnement des solutions                           |
|             | Caractère novateur                              | Projet déjà existant sur le territoire et le domaine d'activité | Projet nouveau sur le territoire mais s'inspire d'une initiative similaire existante sur un autre territoire | Projet n'existe pas dans ce domaine en France mais s'inspire d'un fonctionnement d'un autre secteur d'activité | Projet créatif qui se démarque d'actions existantes dans d'autres domaines et territoires |